

DECRET N° 2007-022 DU 22 JANVIER 2007

portant nomination de Monsieur Julien Pierre AKPAKI en qualité de Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 92-021 du 21 août 1992 relative à Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication complétée par la loi n° 93-018 du 27 avril 1994 ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-622 du 29 novembre 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-459 du 05 septembre 2006 attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République ;
- Sur** proposition de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 janvier 2007 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Julien Pierre AKPAKI est nommé Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 janvier 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre Délégué chargé
de la Communication et des
Nouvelles Technologies auprès du
Président de la République,

Venance GNIGLA

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HJC 2 MDCCNT/PR 4
MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 INTERESSE 01 JO 1.-